



# La lettre d'information de la vie communale Décembre 2023 N°78



## **EDITO : Une année bien remplie.**

Mes chers amis,

Décembre a d'ores et déjà prit ses quartiers, et avec lui ce temps tellement attendu est enfin de retour. Il nous drapait de ses vives couleurs, de sa magie, ainsi que de sa chaleur particulière. L'année en cours est sur le point de s'achever, et les traditionnelles festivités ne sont plus qu'à une encablure. 2023 se terminera sur une note d'activités denses et riches.

En effet, HEILIGENBERG aura vécu du début du mois de mars à la fin du mois d'octobre au rythme d'un chantier d'une ampleur inédite jusqu'alors. A ce titre, je tiens encore personnellement à adresser mes plus vifs remerciements à l'ensemble des habitants, aux usagers de la voirie publique, et tout particulièrement aux personnes qui furent directement impactées par les travaux de déploiement des réseaux d'eaux, ceci pour leur grande patience, leur compréhension et également pour leurs efforts ainsi que pour leur contribution au bon déroulement de ces travaux. La dernière portion d'enrobé vient d'être posée ces derniers jours, le marquage au sol des passages piétons ainsi que l'installation de la signalisation routière seront effectués courant janvier 2024, si toutefois les conditions météorologiques le permettent.

A la rentrée de septembre, nous avons eu le grand bonheur d'ouvrir une nouvelle classe à l'école primaire. Pour cette réalisation, la commune a pu compter sur la mobilisation générale du personnel communal dans son ensemble qui, aidé du corps enseignant, ont terminé les préparatifs et l'installation de cette nouvelle classe en temps et en heures pour accueillir nos jeunes élèves.

L'élaboration du renouvellement des baux de chasse, et notamment celui du lot n°1 autour du village ainsi que la construction du mur de soutènement du futur cimetière s'inscrivaient également sur la longue liste des actions réalisées en régie communale durant cet été.

Il ne faudrait pas non plus passer sous silence l'acquisition par la commune de l'ancien corps de ferme situé au centre du village.

Tout dernièrement, afin que les petits et les grands puissent s'imprégner de la magie de Noël, les sapins et les parures de circonstances ont d'ores et déjà pris place aux différents endroits de notre village. Je profite de l'occasion pour remercier toutes les personnes qui n'ont pas ménagé leurs efforts et ont ainsi beaucoup œuvré à la mise en place de ces beaux atours. Je tiens également à féliciter et à remercier tous les habitants qui ont si joliment décoré leur maison.

Le présent bulletin communal permet ainsi de figer quelques uns de ces moments. En fin d'année, certains d'entre nous aiment se retourner sur les mois passés pour se rendre compte de ce qu'ils ont accompli ou de ce qu'ils ont apprécié. Parfois aussi, cette rétrospective ramènera certains à des moments difficiles, qui ont parfois bouleversé leur vie. Nous avons une pensée toute particulière et réconfortante pour eux.

Je ne saurais terminer mon édito sans avoir adressé tous mes remerciements au personnel communal, au corps enseignant, ainsi qu'aux dirigeants, aux membres de nos associations et aux bénévoles pour tous les efforts et le travail fourni cette année.

A présent, il ne me reste plus qu'à vous laisser découvrir cette ultime édition de l'année 2023 de votre bulletin communal, et à vous souhaiter un beau et joyeux Noël rempli de lumières et d'espérances, ainsi qu'une très belle année 2024 qui se profile déjà à l'horizon.

Votre Maire,  
Guy ERNST

# Informations pratiques



## ➤ Horaires d'ouverture du secrétariat de Mairie.



Le secrétariat de la mairie est ouvert au public lundi, mercredi et vendredi de 8 heures 30 à 12 heures et de 13 heures à 16 heures 30. Actuellement un guichet a été mis en place à la fenêtre de la cour (accès par la rue du Château), et constitue ainsi le seul moyen pour le public de consulter le secrétariat aux jours et heures d'ouverture. De même, ainsi qu'en cas de fermeture du secrétariat, un message peut être laissé au 03.88.50.00.13, par mail ([mairie@heiligenberg.fr](mailto:mairie@heiligenberg.fr)) ou encore par courrier qui peut être déposé dans la boîte aux lettres située au portail rue du Château. Il sera traité dans les meilleurs délais.

**Il est précisé que durant les fêtes de fin d'année, le secrétariat de mairie sera ouvert les 28 et 29 décembre, ainsi que le 2 janvier, avant de reprendre ses horaires habituels à partir du 4 janvier.**

## ➤ Horaires d'ouverture de l'agence postale communale.



AGENCE POSTALE  
COMMUNALE

Les horaires d'ouverture sont les suivants : lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 13h30 à 16h. Le mercredi, la poste est ouverte de 9h à 11h et le samedi : de 8h à 10h.

**Durant la période des fêtes de fin d'année, il est précisé que l'agence postale communale sera fermée du 29 décembre au 7 janvier inclus. Durant cette période, une permanence sera néanmoins assurée les vendredis 29 décembre, mardi 2 janvier, jeudi 4 janvier et vendredi 5 janvier les après-midis entre 15h00 et 16h00. Toute fois, seul les colis et les lettres recommandées en instance pourront être récupérés par leur destinataire en téléphonant au préalable au secrétariat de mairie au 03.88.50.00.13.**

## ➤ Accueil périscolaire.



Le périscolaire de Heiligenberg accueille les enfants scolarisés à l'école primaire aux horaires suivants :

**lundi, mardi, jeudi et vendredi : le matin de 7h à 8h, à midi de 11h 30 à 13h 30 , avec fourniture de repas et le soir de 16h à 18h 30 .** Il est fermé pendant les vacances scolaires. Il ouvrira à la rentrée de janvier. Rappelons que, pour pouvoir être admis, chaque enfant doit être inscrit au préalable et les réservations doivent avoir été faites la semaine précédente (Renseignements à la mairie ou sur [www.heiligenberg.fr](http://www.heiligenberg.fr)).

Scannez le QR code pour en savoir plus !

## ➤ Ordures ménagères et tri sélectif.

La déchetterie pour les végétaux est désormais fermée durant la période hivernale. Elle ouvrira à nouveau le **samedi 16 mars 2024**. Rappelons que ce sont uniquement les habitants de Heiligenberg qui peuvent y déposer leurs déchets ligneux à l'exception de tout autre déchet qui doit être transporté dans un des centres de collecte du Select'om.

Par ailleurs, le calendrier de collectes 2024 des bacs d'ordures ménagères et de conteneurs de tri sélectif (papier et plastique) vous a été distribué avec ce bulletin. Ce calendrier est également téléchargeable sur le site du SELECT'OM et sur le site de la commune (rubrique « Vie pratique » / onglet « ordures ménagères »).



**IMPORTANT : Pour compenser la collecte des ordures ménagères annulée du lundi 26 décembre pour cause de jour férié, une tournée spécifique aura lieu vendredi 30 décembre.**

**Pour rappel : dernier ramassage de tri sélectif de l'année le vendredi 22 décembre.**

## ➤ **Renouvellement de papiers d'identité : n'attendez pas le dernier moment.**

Comme l'année dernière à pareille époque, nous renouvelons nos conseils de prudence destinés aux personnes dont la carte d'identité ou le passeport expire bientôt et qui ont programmé un voyage à l'étranger en 2024. Pour mémoire, le renouvellement des cartes d'identité et de passeports ne se font plus désormais que dans quelques mairies par départements (au choix pour les plus proches : MUTZIG, MOLSHEIM, OBERNAI).



Or, il se trouve que les délais d'obtention d'un rendez-vous sont encore très longs, parfois plusieurs mois selon les mairies. Aussi, même si des efforts sont faits par les administrations pour réduire les délais d'attente, nous ne pouvons que vous encourager à vérifier la date de validité de vos documents d'identité, et si besoin est, de prévoir bien à l'avance leur renouvellement. Bien entendu, cette recommandation est également valable si vous devez faire établir la carte d'identité d'un jeune enfant, ou si vous souhaitez faire votre premier passeport.

Quoi qu'il en soit, nous le répétons : pensez à faire ces démarches bien à l'avance pour ne pas vous retrouver embêtés le jour dit si vous souhaitez partir en vacances hors du territoire, voir prendre l'avion (certaines compagnies se montrant particulièrement tatillonnes). Pour tout renseignement complémentaire (notamment sur la liste des pièces justificatives à joindre), vous pourrez utilement consulter le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr).

## ➤ **Remise de cadeaux aux Aînés.**

Après trois ans d'absence liée aux précautions sanitaires, la Fêtes des Aînés fera son grand retour le 14 janvier pour un repas en l'honneur de nos seniors (plus de 70 ans). Toutefois, certains d'entre eux, pour une raison ou une autre ne pourront pas assister à ce moment de joie, de convivialité et de partage. Afin de pouvoir leur témoigner toute la considération qu'ils méritent à juste titre, les membres du conseil municipal de HEILIGENBERG leur distribueront un cadeau de la part de la municipalité qu'ils livreront personnellement durant la deuxième quinzaine de décembre.



Si toutefois certains de nos aînés devaient être absents lors de ce passage, qu'ils ne s'inquiètent pas. Un message leur sera laissé dans leur boîte aux lettres leur indiquant de passer en mairie récupérer leur paquet. Celui-ci sera conservé tout le mois de janvier.

## ➤ **Service communal d'alerte et d'information.**



Nous rappelons aux habitants de HEILIGENBERG qu'autant que faire se peut, nous essayons de les tenir au courant de toutes les perturbations qui pourraient advenir dans leur quotidien (route barrée, coupures d'eau, etc). Pour cela, la commune diffusera l'information, soit par des flyers, soit par des annonces sur notre site internet ou notre page Facebook, soit encore par l'envoi de mails ou de SMS selon l'urgence de l'information. Pour cette dernière option, il est nécessaire pour les personnes intéressées de s'inscrire en envoyant un message via notre boîte mail : [mairie@heiligenberg.fr](mailto:mairie@heiligenberg.fr). N'oubliez pas de signaler tout changement de coordonnées au risque de voir les messages de la commune ne plus vous parvenir.

Nous rappelons également que la commune de HEILIGENBERG a mis en place un registre des personnes fragiles et que les habitants(tes) qui seraient particulièrement isolé(e)s, ou sujets à des soucis de santé importants, peuvent s'ils le souhaitent se faire connaître auprès de la mairie afin que nous puissions être au courant de leur situation particulière en cas de besoin.

**Par ailleurs, nous précisons que la page Facebook de la commune est essentiellement destinée aux annonces communales. Les services communaux n'ont pas toujours le temps nécessaire pour consulter cette page. Aussi, pour toutes questions et message à adresser aux services municipaux, merci de privilégier exclusivement les mails envoyés à l'adresse : [mairie@heiligenberg.fr](mailto:mairie@heiligenberg.fr).**

## ➤ Des chasseurs connectés.

Sécurité toujours : nous informons les habitants de HEILIGENBERG habitués des ballades en forêt que l'association de chasse « LA GILLOISE », locataire du lot de chasse n°1 (autour du village) utilise dès cette année l'application PROTECT HUNT pour signaler en temps réel les lieux de ses battues.

Ainsi, les utilisateurs de la nature (promeneurs, randonneurs, VTTistes) qui le souhaitent peuvent de leur côté télécharger l'application sœur LAND SHARE, disponible gratuitement sur IOS ou Android, qui a pour but de les informer ainsi en temps réel des battues en cours.



Concrètement, les chasseurs renseignent leurs différentes zones de chasse sur leur propre application interne, Protect Hunt. Le jour J, ils activent la zone de chasse concernée et renvoient l'information sur une seconde application, grand public : Land Share. Les usagers de la nature ayant préalablement téléchargé Land Share seront destinataires d'une notification à proximité de la zone chassée (800m).

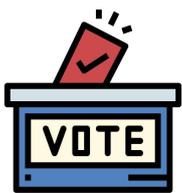
Une vidéo est disponible sur YOUTUBE, à l'adresse: <https://www.youtube.com/watch?v=7sGmxkIiVII> . Cette application est soutenue par le gouvernement et relayée par la FDC67 et vise à renforcer la sécurité à la chasse.

# Vie civique



## ➤ Inscriptions sur les listes électorales : une démarche non-automatique.

Le 9 juin 2024 auront lieu les élections européennes. **Nous rappelons aux personnes souhaitant s'inscrire sur les listes électorales de HEILIGENBERG, qu'elles soient de nationalité française ou ressortissants européens, que l'inscription est une démarche volontaire et non automatique, pour les nouveaux arrivants et ceux ne s'étant jamais inscrits à HEILIGENBERG. Il vous est possible de vous inscrire sur les listes jusqu'au 6e samedi avant le 1er tour d'une élection, soit pour les élections européennes du 9 juin 2024, la date butoir sera le samedi 27 avril 2024.**



Les jeunes concitoyens ayant atteint leur majorité sont normalement inscrits d'office sur les listes électorales. Toutefois, en cas de déménagement entre leur 16e anniversaire (recensement militaire) et leur 18e anniversaire (inscription d'office), ils devront tout de même s'inscrire sur les listes électorales de leur nouvelle commune de résidence. Chaque citoyen peut également vérifier par lui-même sa situation électorale directement en ligne, notamment afin de savoir dans quelle commune il est inscrit. Il lui suffit de se connecter à l'adresse

suivante :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>.

Nous profitons de cet article pour remercier encore Mme Jeannine HEINRICH, Mme Véronique KIEFFER et M. Florent ZORN qui pendant trois ans ont œuvré avec assiduité au sein de la commission électorale en charge de la vérification des listes et notamment des différents mouvements (nouveaux inscrits, radiations,...). A partir de l'année prochaine, ce sont Mme Martine QUIRIN, M. Pascal HENNY ainsi que M. Florent STEYER qui prendront la relève pendant les trois prochaines années.

## ➤ Rappel de quelques règles hivernales.

Nous nous permettons de rappeler aux habitants de HEILIGENBERG, en cas de chute de neige, la nécessité de déblayer la neige et de saler en cas de verglas le long de leur propriété, conformément à l'arrêté municipal actuellement en vigueur consultable sur le site internet communal (qui prescrit par ailleurs l'entretien des abords des propriétés en toutes saisons). Cette action collective est importante afin de permettre aux piétons de circuler en sécurité sur les trottoirs.

Pour ce qui concerne la voirie, le chasse-neige communal sera à pied d'œuvre pour débayer les rues. Dans cette optique, nous réitérons notre recommandation à ce que tout un chacun soit attentif au stationnement de son véhicule sur la voie publique, afin qu'il n'entrave pas le passage du tracteur communal qui, muni de sa lame de déneigement de 3,50 mètres de large, nécessite un libre passage conséquent pour pouvoir accomplir sa mission en toute sécurité. Faute de quoi, une rue ainsi bloquée ne pourra être débayerée (à toute fin utile, nous signalons que cette règle est également valable pour le passage du camion de ramassage des ordures ménagères)

Rappelons que dans le cadre du respect de l'environnement, l'épandage de sel de déneigement ne sera effectué qu'aux sections de rues où cela est vraiment nécessaire, essentiellement dans les pentes ou aux endroits fortement verglacés.

Remercions encore chaleureusement dès maintenant les services communaux qui assurent, souvent très tôt le matin, ou très tard le soir, et par des conditions météorologiques difficiles, ce service public si indispensable à tous.

Nous vous rappelons également que conformément à l'arrêté préfectoral n° 2020-1264 en date du 16 octobre 2020, Heiligenberg fait désormais partie des communes où les pneus-neige, chaînes ou autres équipements hivernaux sont rendus obligatoires durant l'hiver.



# La page communale



## ➤ RECENSEMENT du 18 janvier – 17 février 2024.



HEILIGENBERG va faire partie des communes recensées en 2024. Les informations collectées à cette occasion servent de bases à bien des politiques publiques basées sur les rapports de l'INSEE (les personnes intéressées peuvent se rendre sur le site de l'institut afin de les consulter et constater de l'usage et de l'utilité des informations qu'elles communiquent). Votre participation est donc essentielle et indispensable pour obtenir un état de la population de HEILIGENBERG le plus conforme à la réalité possible. Il est important de signaler que ces

informations sont toutes déclaratives et ne donneront lieu à aucune vérification ultérieure (ni par les impôts, ni par aucun autre organisme)

Pour cette édition, l'INSEE a souhaité permettre aux habitants de se recenser encore plus facilement en privilégiant le recensement par internet, que ce soit par ordinateur ou téléphone portable. Ce mode de remplissage est plus aisé car le questionnaire internet est évolutif et ne vous ouvre que les questions qui vous concernent. Il est également plus discret car les réponses sont envoyées directement à l'INSEE sans manipulation par des tiers.

Durant les 18 et 19 janvier 2024, M. Eddie WITZ, secrétaire de mairie et agent recenseur, déposera dans votre boîte aux lettres des flyers expliquant la procédure dématérialisée.

Si vous êtes familier de l'informatique et souhaitez user de ce moyen, vous pourrez donc dès cet instant procéder à votre recensement en remplissant par internet un formulaire pour votre logement et un formulaire par occupant du dit logement (même si l'INSEE a « musclé » son site, peut-être l'afflux de connectés induira quelques problèmes de connexion, alors n'hésitez pas à réessayer).

**IMPORTANT :** La notice explicative, outre les informations nécessaires à la bonne compréhension de la procédure à suivre, contient également sur la première page à gauche les codes personnels à usage unique (code d'accès et mot de passe) vous permettant d'accéder au site internet « [le-recensement-et-moi.fr](http://le-recensement-et-moi.fr) ». Vous trouverez également noté juste en dessous de ces codes les identifiants de votre

logement (n° de district, rang d'adresse A et rang de logement L) qu'il faudra également inscrire au moment de compléter votre formulaire.

Une fois votre questionnaire logement et vos fiches individuelles complétées et transmises à l'INSEE, vous n'aurez plus rien à faire. L'agent recenseur sera automatiquement prévenu de votre envoi. C'est pour cela qu'il est très important de compléter les identifiants de votre logement, ceci afin que l'agent recenseur puisse savoir que c'est bien vous qui avez terminé votre recensement, évitant ainsi qu'il vous importune à nouveau alors que vous avez déjà fait votre remplissage.

Pour les personnes souhaitant remplir le formulaire mais rencontrant des problèmes durant la procédure, la mairie se tiendra bien évidemment à votre disposition pour vous aider et répondre à toutes vos interrogations. Ceux qui le souhaitent peuvent obtenir des informations supplémentaires sur le site «Le-recensement-et-moi.fr». Ils y trouveront également de plus amples informations.

Pour les personnes ne pouvant pas, ou ne souhaitant simplement pas, remplir le questionnaire par internet, il sera toujours possible de réaliser l'enquête via des formulaires papier qui vous seront remis par l'agent recenseur. Celui-ci vous contactera inmanquablement à un moment ou à un autre si vous ne remplissez pas par internet. Vous pouvez également contacter la mairie dès le départ de l'enquête, pour obtenir les formulaires adéquates.

Soyez dès à présent remercié pour votre implication qui permettra, nous en sommes sûr, la réussite de cette grande enquête.

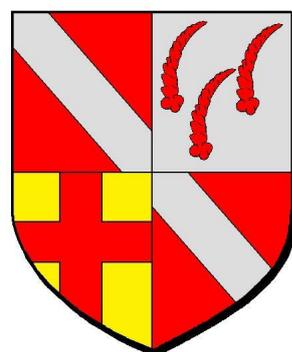
### ➤ Agents communaux: Départ et arrivée.

Après deux années de présence parmi nous, en alternance avec la commune voisine de MOLLKIRCH, Monsieur Vincent HIMBER, va rejoindre l'équipe technique de celle-ci à temps complet, à compter du 1er janvier 2024.

En votre nom à tous, nous lui exprimons toute notre gratitude pour son aide précieuse et son travail accompli avec compétence et professionnalisme. De même, nous souhaitons à Vincent, une pleine réussite et une bonne continuation dans sa nouvelle mission.

Par ailleurs, faisant suite au départ de M. ANTON en septembre dernier, la commune a le plaisir d'accueillir en son sein Mme Élodie CHEDOTAL en tant que nouvel agent administratif, à temps non complet, afin là aussi, d'apporter son aide pour faire face au surcroît d'activité toujours plus important que représente la gestion communale.

En outre, pour information, Mme Marie-Isabelle WITZ effectuera un stage de formation dans le cadre de son cursus professionnel dans le domaine de la médiation. Elle sera présente du 8 janvier au 2 février 2024. Nous leur souhaitons la bienvenue en votre nom à tous et une pleine réussite dans leur mission.



# La page intercommunale



### ➤ Jeux inter-village : appel à candidatures.

L'information n'est sans doute pas nouvelle, mais l'été 2024 verra se dérouler à PARIS les Jeux Olympiques. A cette occasion et afin de promouvoir les activités sportives, notre pays se couvrira de manifestations afin d'inviter la population à la pratique d'activités physiques.

La Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig n'échappe pas à cet engouement. L'office de tourisme intercommunal prépare en effet pour le 7 juillet 2024 une compétition inter-villages.



L'objectif est de réunir une équipe par commune membre et de les faire s'affronter dans différentes épreuves bon enfant.

Ces équipes devront être composées de deux enfants de moins de douze ans, de deux adolescents de douze à dix-sept ans, de deux adultes de dix-huit à soixante ans, de deux seniors de plus de soixante ans, ainsi que deux élus du conseil municipal à l'exclusion du maire. Ceux seront Mme Émilie BESSON, conseillère municipale, et M. Lionel PORCHE, adjoint au maire, qui représenteront donc l'équipe d'élus à cette manifestation.

Nous ne manquerons pas de vous apporter les précisions nécessaires ultérieurement dès que nous en aurons connaissance. Ainsi un Power Point à ce sujet sera prochainement consultable sur notre site Internet.

Nous lançons donc d'ores et déjà un appel à candidature à toutes les personnes désireuses de participer à cet événement. Faites vous connaître en envoyant par mail vos noms, âge et adresse à la mairie de HEILIGENBERG à l'adresse suivante : [mairie@heiligenberg.fr](mailto:mairie@heiligenberg.fr) (réponse souhaitée avant le 25 janvier).

➤ **Commémoration de la libération du secteur de MOLSHEIM : appel aux bonnes volontés.**

Le 25 novembre 1944, jour de la Saint Catherine, les GI's du 399e Infantry Régiment U.S. libéraient définitivement HEILIGENBERG et le secteur de MOLSHEIM de l'occupation nazie. Pour fêter dignement ce 80e anniversaire, M. Grégory OSWALD, conservateur de musée à la ville de MOLSHEIM, prépare une exposition itinérante qui pourra être présentée dès l'automne prochain dans différentes localités de la Communauté de Communes de MOLSHEIM-MUTZIG.



A cette effet, il est activement à la recherche de photos de cet épisode mémorable qui auraient pu subsister (telle la présente photo numérisée par la commune, aimablement transmise par Mme Madeleine RIES). Aussi, si vous disposez dans vos archives familiales de photos ou de documents en rapport avec cet événement militaire, nous vous remercions d'en informer la mairie de HEILIGENBERG qui transmettra vos coordonnées à M. OSWALD.

Bien entendu, il ne s'agit en aucun cas de donner vos photos à titre définitif, mais seulement de les confier momentanément afin qu'elles puissent être numérisées. Ce procédé se fera rapidement et vos documents vous seront rendus intégralement dès que le scanner aura été réalisé.

D'avance, un grand merci à tous pour votre aide précieuse qui permettra de constituer un fond documentaire conséquent, propre à ce que chaque habitant puisse se représenter visuellement cette époque tumultueuse au cours de laquelle une grande page de l'Histoire de notre pays et de notre région fut écrite.

➤ **Déploiement de l'assainissement collectif : les travaux continuent en 2024.**

Dès le printemps prochain, la COMCOM poursuivra le déploiement des réseaux d'eaux sur le territoire de notre commune. En 2024, la rue de la Batteuse sera concernée par ces travaux.

A l'instar de la rue Principale, il sera procédé à la pose d'un nouveau réseau collecteur d'eaux usées, ainsi qu'aux remplacements du réseau d'eaux pluviales et de la conduite d'eau potable, ceci dans leur intégralité.



Toutefois, une date précise du démarrage des travaux n'est pas encore connue. La commune profitera de cette opportunité pour y enfouir les réseaux téléphoniques et le réseau d'éclairage public. Concernant le réseau de distribution électrique, les services de l'Électricité de STRASBOURG étudient la question et nous ferons connaître leurs intentions dans les prochains jours.

Une fois la partie souterraine en place, le reprofilage de la chaussée sera entrepris avec la pose d'un enrobé neuf assorti des infrastructures idoines devant recueillir les eaux pluviales.

Certes, ce chantier qui se profile à nos portes aura un impact sur notre mode de vie durant son déroulement, nous vous prions de bien vouloir nous en excuser et nous vous remercions de votre compréhension.

D'ores et déjà, nous vous signalons que la circulation des véhicules dans cette rue sera très aléatoire. Une déviation par la rue des Champs sera mise en place. De même, des emplacements pour entreposer ponctuellement vos conteneurs de déchets ménagers et de tri sélectif seront définis afin de permettre la continuité du service de collecte. Une note d'information spécifique parviendra aux riverains concernés, le moment venu.

### ➤ Mise en place progressive du tri des déchets alimentaires.

Peut-être en avez-vous déjà entendu parler, mais afin de favoriser toujours plus le recyclage des déchets et par contre-coup, la réduction de la consommation de matières premières, la loi prévoit qu'à partir de 2024, chaque habitant puisse trier ses biodéchets de manière séparée afin qu'ils soient valorisés. Le Select'om nous a donc informé qu'il se prépare à cette nouvelle mesure en déployant une collecte séparée des déchets alimentaires en apport volontaire à partir de janvier 2024 ceci dans une zone expérimentale.

La généralisation de cette nouvelle collecte sera faite progressivement dans les deux ans à venir. La Communauté de Communes de La Mossig et du Vignoble ainsi que la ville de Mutzig serviront de secteurs test. Dans ces communes, les habitants seront équipés gratuitement d'un « bioseau » et de sacs kraft pour trier leurs déchets alimentaires et les déposer au point de collecte proche de chez eux. Les déchets alimentaires seront ensuite méthanisés.

Lorsque la généralisation de ce mode opératoire s'imposera à notre commune, un bioseau et des sacs seront distribués gratuitement au domicile des habitants. Des points de collecte seront également mis en place afin que les usagés n'aient pas à se déplacer exagérément.

Nous ne manquerons pas de revenir vers vous pour vous communiquer plus de détails lorsque cette collecte sera effectivement mise en place sur notre village.



# La vie du village



## ➤ Location de Chasse : qui va à la chasse ne perd pas sa place.

L'automne 2023 a été l'occasion de renouveler les baux de chasse pour la période 2024-2033. Grâce aux excellentes relations tissées entre les locataires et la municipalité, toutes les associations de chasse actuellement titulaires des trois lots de chasse de HEILGENBERG ont souhaité renouveler leur bail.

C'est ainsi que de nouveaux baux en gré à gré ont pu être conclus. Pour mémoire, les lots concernés sont le lot n° 1 constitué de champs et de la forêt du HOELZEL entourant le village, sis sur le ban communal proprement dit. Les lots 2 et 3 sont intégralement constitués de parcelles forestières dont la commune est propriétaire qui sont situées sur les territoires des communes de OBERHASLACH et LUTZELHOUSE.



Le montant de location annuel s'élève à 8 000 € pour le lot n° 1, 7 500 € pour le lot 2 et 5 500 € pour le lot 3. La variation de ces montants s'explique par des surfaces différentes, par leur topologie et par la présence ou non de zones protégées, etc.

Concernant le lot n° 1, il faut savoir que contrairement aux deux autres lots, il est constitué également de parcelles appartenant à des particuliers. Une partie du montant du loyer ainsi généré, correspondant à la surface de ces parcelles privées, et s'élevant environs à 2 000 € par an, revient à la commune grâce aux propriétaires qui, ayant été consultés cet été, ont généreusement accepté dans leur majorité de céder le produit de la chasse à la commune (selon la réglementation en vigueur, plus des 2/3 des propriétaires possédant plus de 2/3 des surfaces louées). Nous remercions encore très sincèrement tous ces propriétaires qui ont fait ce choix à l'instar des périodes de location précédentes. L'argent de chasse rétrocédé à la commune servira à cofinancer l'entretien des chemins ruraux ainsi qu'au paiement d'une partie de la cotisation annuelle de la Caisse d'Assurance Accidents Agricoles due par les propriétaires, cette diminution étant constatable sur la feuille d'imposition des taxes foncières non bâties.

## ➤ Mise en place du Règlement Municipal de Construction.



Comme vous avez sans doute pu le lire dans les derniers bulletins communaux ou comptes-rendus des séances du Conseil Municipal, la commune réfléchissait à la mise en place d'un Règlement Municipal de Construction (RMC), ceci afin de renforcer le Règlement National d'Urbanisme (RNU) qui régit actuellement les règles de constructibilité sur HEILIGENBERG. C'est chose faite depuis le 8 décembre, date de la promulgation de l'arrêté spécifiant les prescriptions du RMC.

Il est à noter que ce RMC n'a pour compétence que de préciser les règles de construction, ceci dans les parties déjà urbanisées de la commune et dont il n'était pas fait état dans le RNU. Il s'agit clairement pour la commune de mettre en place les gardes-fous nécessaires afin de préserver le village d'une urbanisation désordonnée.

En aucun cas, le Règlement Municipal de Construction ne prétend définir «où il est possible de construire», et «où cela ne l'est pas». Cette appréciation reste du seul ressort des services préfectoraux qui

sont consultés à chaque dépôt de permis de construire. Leur avis prévaut pour chaque décision. Si celui-ci se trouvait négatif, l'autorité municipale n'aura pas d'autre alternative que de s'y référer.

Toute personne intéressée, ou souhaitant présenter un projet, peut utilement consulter le RMC disponible sur le site internet de la commune.

### ➤ La Fête Nationale du 14 Juillet ou une certaine idée de la Nation.



Célébrer une Fête Nationale, c'est pour chacun se poser la question de ce qui constitue une Nation. Faire sienne son histoire, partager ses valeurs, se reconnaître dans ses aspirations sont autant de critères constitutifs de celle-ci. Le 14 Juillet demeure donc une date extrêmement importante, tant elle fait partie de notre histoire, créant notre devise nationale, traduisant les aspirations du peuple français. « Liberté, Égalité et Fraternité », comme l'a rappelé M. Guy ERNST, Maire de HEILIGENBERG, dans son discours, sont des valeurs qui nous fondent tout autant que des buts à atteindre. Aucune ne doit être plus importante que l'autre car c'est de leur parfaite équilibre que naît une république idéale.

Outre ce moment de partage qui ancre la notion de nation dans la réalité, la cérémonie de commémoration du 14 Juillet est également l'occasion de féliciter chaleureusement les jeunes du village qui ont réussi leur examen scolaire en leur remettant un cadeaux amplement mérité. C'est également l'occasion de récompenser les lauréats du concours des décorations de Noël.



Le lendemain de cette célébration, la population villageoise a pu se retrouver lors du traditionnel bal populaire organisé par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de HEILIGENBERG et guincher au rythme de musiques entraînantes, tout en savourant un bon repas. En fin de soirée, les villageois ont pu admirer le feu d'artifice offert par la mairie et tiré par M. Pascal HENNY.

### ➤ Cérémonie du 25 août 2023 : se souvenir d'une date funeste pour l'histoire locale.



Initiée en 2022 par M. Frédéric BIERRY, président de la Collectivité Européenne d'Alsace, afin d'encourager les communes d'Alsace à organiser une cérémonie pour commémorer les 80 ans de la tragédie des Malgrés-Nous, la réédition de cette cérémonie cette année marque le souhait de faire entrer dans les mœurs cette commémoration comme une date à part entière du calendrier mémoriel. Ce jour n'a d'ailleurs pas été choisit au hasard, puisque c'est bien le 25 août 1942 qu'a été publié par les autorités nazies le décret imposant l'incorporation de force aux jeunes Alsaciens dans l'armée du IIIe Reich, tandis que les Alsaciennes issues des mêmes classes d'âge furent enrôlées dans des organisations para-militaires. Un autre décret, concernant cette fois les Mosellans, également victimes de ce traitement brutal, sera prit le 29 août 1942.

C'est donc pour se souvenir du sort tragique de ces 130 000 hommes et de ces 10 000 femmes, que la commune de HEILIGENBERG a souhaité organiser cette manifestation, afin de saluer également le souvenir de ses fils qui ont eu à subir ce triste sort et dont les noms sont gravés sur les plaques du monument aux morts.

Cette cérémonie a été l'occasion pour M. Guy ERNST, maire de HEILIGENBERG, de rappeler dans son discours le contexte de ce drame, son ampleur, les choix cornéliens qu'ont dû effectuer ces jeunes à l'époque (obéir ou résister, au risque de sa vie et de celle de ses proches), et les conséquences tant humaines que psychologiques qui en ont découlées.

Bien faire comprendre cet épisode douloureux afin d'éviter les amalgames, c'est également ce but que Mme Louise MOREL, députée de la circonscription, dont l'amical présence a touché l'assistance, a poursuivi dans son discours. Elle a en outre rappelé le travail des parlementaires alsaciens pour promouvoir l'enseignement de cet épisode historique. Leur voix a d'ailleurs été entendue puisqu'un premier pas a été franchi avec la mise à disposition d'un matériel pédagogique permettant à tout enseignant qui le souhaite de faire connaître le drame des Malgré-Nous à ses élèves.

Car il est important que des voix rappellent toute la complexité de cette page d'histoire, et témoignent des souffrances, toutes les souffrances : celles d'avant l'incorporation avec la cruauté de la seule alternative qui s'offrait à eux (partir ou fuir, au risque de voir les familles subir des représailles), celles de l'incorporation elle-même (les brimades, l'atrocité des combats, la peur, le côtoiement de la mort), et aussi celles d'après, la souffrance de ne pas pouvoir raconter, par crainte de ne pas être compris. Il nous appartient désormais de faire ce récit en lieu et place de ceux qui s'éteignent et disparaissent peu à peu, afin de relayer la mémoire aux jeunes générations.

### ➤ Cérémonie du 11 Novembre 2023 : l'Hommage aux Combattants d'hier et d'aujourd'hui.

Longtemps la pluie a menacé en ce 11 Novembre 2023, mais finalement le temps s'est montré clément et a épargné à l'assistance venue nombreuse se souvenir à l'occasion de cette cérémonie.

Celle-ci a d'abord commencé par l'interprétation par les enfants de l'école de HEILIGENBERG d'une chanson intitulée « Liberté, Égalité, Fraternité », qui rappelait fort à propos en ces temps de fortes tensions dans notre pays, tout la force et toute la valeur de notre devise nationale.

C'est aussi en chanson et la fleur au fusil que sont partis les soldats de 14-18, comme le rappelait M. le Maire, pensant naïvement avoir affaire à une guerre de courte durée.

Mais bien vite la réalité les a rattrapé, avec sa litanie d'horreurs et de morts.



Et comme cela a été institué il y a quelques années, après les morts d'hier, ce 11 Novembre a également été l'occasion de commémorer les morts d'aujourd'hui, c'est-à-dire nos soldats tombés au champ d'honneur en opérations extérieures depuis le 11 novembre 2022.

C'est le lieutenant-Colonel Hervé GUYENOT, habitant de la commune, qui a égrainé les noms de trois courageux soldats qui ont versé leur sang en Irak : Les sergents-chefs Baptiste GAUCHOT et Nicolas MAZIER, ainsi que l'Adjudant-chef Nicolas LATOURTE.

Un grand merci à tous ceux qui témoignent par leur présence à cette cérémonie que le souvenir de ceux qui sont tombés pour notre pays perdure encore.

Enfin, nous exprimons notre gratitude aux enfants du village, qui sous la direction de leur directrice, Mme Catherine FRISON, continuent avec conscience chaque année à apporter leur touche juvénile et tant appréciée à cette cérémonie.

### ➤ **Rappel utile: présence d'un boucher et d'un pizziolo.**

Nous rappelons à toute fins utiles que HEILIGENBERG peut désormais compter sur la présence hebdomadaire d'un boucher le vendredi après-midi, de 15H à 18H. Il s'agit d'un camion de la boucherie ADONETH.

Les personnes intéressées peuvent consulter son site pour y trouver des renseignements complémentaires.

Par ailleurs, une fois par mois, le mercredi soir, c'est le camion de pizza de la société COCO PIZZA SNACKING qui nous fait l'honneur de venir proposer ses produits.

N'hésitez pas à aller à leur rencontre.



### ➤ **Vers un stationnement plus réglementaire.**



Comme déjà évoqué, la commune a réalisé d'importants travaux d'aménagement de voirie, les plus marquants étant les travaux de rénovation de la place de l'église et de la rue Principale.

Il est possible depuis quelques semaines de circuler sur un revêtement flambant neuf, les piétons peuvent emprunter des trottoirs plus larges et les véhicules pourront stationner à des endroits spécifiques.

Aussi, afin de formaliser cette nouvelle organisation et de préciser toutes les règles qui en découlent, la municipalité se penche sur une révision de l'actuel règlement de voirie qui demeure toutefois toujours en vigueur. Pour mémoire, le nettoyage, le désherbage, tout comme le déneigement en période hivernale, au droit des propriétés, y compris le trottoir et son caniveau, incombent aux riverains.

De manière générale, l'abandon de déchets sur la voie publique provenant notamment de nos amis à quatre pattes, le stationnement des véhicules sur les trottoirs, qui plus est, obligeant ainsi les piétons à n'avoir plus d'autres alternatives que de poursuivre leur chemin en empruntant l'espace dévolu aux véhicules, la vitesse excessive, notamment dans les parties agglomérées, et tout particulièrement dans les descentes, pour ne citer que ces quelques exemples, constituent très souvent un lot de gênes que nous pouvons rencontrer au quotidien dans les rues de notre village.

Il est à noter que de telles situations pourraient être facilement évitées, ceci simplement avec un peu de bienveillance de la part de chacun d'entre nous, sans avoir à recourir à une quelconque répression ou verbalisation.

D'ores et déjà, nous savons que nous pouvons compter sur la compréhension et le civisme de l'ensemble des concitoyens de HEILIGENBERG, ceci dans notre intérêt commun.

## ➤ Mot de remerciement de la famille MISSLEN.

C'est avec regret que nous voyons la famille MISSLEN quitter définitivement notre village, à son corps défendant puisque, victime du terrible incendie de leur maison en décembre 2021, ils ont dû se résoudre à déménager définitivement. Toutefois, avant de partir, M. MISSLEN souhaitait transmettre à tous les habitants un petit mot de remerciements en souvenir de l'élan de solidarité dont ils ont pu bénéficier il y a tout juste 2 ans :



*Bien chers concitoyens de HEILIGENBERG,*

*Nous voulons profiter de ce bulletin de fin d'année 2023 pour vous adresser un chaleureux « au-revoir ». En effet, nous sommes maintenant amenés à quitter ce beau village de HEILIGENBERG où nous avons vécu quelques années bien agréables. La vie est ainsi faite qu'elle nous emmène quelquefois dans des chemins nouveaux qu'il ne faut pas craindre d'emprunter.*

*L'incendie de notre maison au 108, rue principale, il y a maintenant déjà 2 ans, nous a conduit à ce déménagement. Notre assureur ayant bien fait son travail, nous pouvons envisager l'avenir sans inquiétude.*

*Mais nous voulons surtout profiter de cette circonstance pour vous remercier, vous toutes et tous qui nous avez soutenus dans ce moment difficile. Nous avons à cœur de le faire depuis un moment déjà, maintenant l'occasion se présente de concrétiser nos remerciements. Nous n'avons pas oublié les paroles d'encouragement, les gestes et les dons si généreux de votre part, individuels et par Mr Metzler pour l'amicale des sapeurs pompiers, qui ont été un véritable soutien moral et matériel pour nous. Dans ces circonstances difficiles, cela a été extrêmement précieux.*

*Merci à Émilie, Manon et Philippe, Raphaël, Abygaelle, pour leurs mots d'amitié et leurs beaux dessins (même les enfants ont contribué !).*

*Chaleureux remerciements également à la famille FETZER, particulièrement à Bernadette pour le café apporté pendant les travaux de déblaiement, dans le froid.*

*Cette solidarité que vous avez exprimée à notre égard nous a beaucoup touchée. Soyez-en vraiment remerciés.*

*Et bien sûr, nous n'oublions pas non plus M. le Maire et les élus pour leur soutien et leur disponibilité dès le 1<sup>er</sup> jour.*

*Enfin, pour terminer, nous voulons vous souhaiter à toutes et à tous un très heureux Noël et beaucoup d'espérance, de courage et de beaux projets pour la nouvelle année qui vient.*

*Bien chaleureusement,  
Roger, Agnès et Nathan MISSLEN.*



# La page des travaux

## ➤ Importants travaux d'aménagement de voirie.

La première tranche du chantier diligentée par la COMCOM sous la houlette de son dynamique président M. Laurent FURST, visant à rénover les réseaux humides (assainissement, eau potable et eau

pluviale) est à présent achevée. Cet important chantier aura ainsi fortement impacté le revêtement routier, par nécessité d'accéder au sous-sol, pour permettre la mise en place des nouveaux réseaux humides.

La commune a profité de cette occasion pour mener en parallèle la rénovation de l'ensemble de la voirie située sur le parcours de ces travaux inédits. Il est important de préciser que si la réfection des parties de chaussée concernées par le déploiement des réseaux est financée dans son intégralité par la COMCOM, il n'en demeure pas moins que le reliquat de la voirie, les bordures et les trottoirs restent à la charge de la commune.



A présent, et comme vous avez pu le constater, l'axe principale de circulation de la commune a été remis à neuf. De même, les caniveaux et l'ensemble des trottoirs, après un demi-siècle de bons et loyaux services, ont refait peau neuve. De plus, le réaménagement de la place de l'Église, outre le fait de modifier quelque peu la physionomie et l'esthétique du centre névralgique de notre village, offre une amélioration considérable de la sécurité de l'ensemble des usagers, notamment aux abords de l'école primaire.

A très court terme, la mise en place d'une nouvelle signalisation au sol matérialisera l'espace réservé aux piétons et indiquera les emplacements de stationnement potentiels.

Début du mois de décembre, la société EUROVIA a finalisé la pose de l'ultime portion d'enrobé de cette première tranche du déploiement, située entre le numéro 1 rue Principale et le calvaire à l'intersection du CC1 et du chemin rural allant vers STILL.

Il est à indiquer que cette dernière opération s'est déroulée selon les modalités financières précitées : à savoir que la COMCOM prend à sa charge la partie des travaux située sur l'emprise du chantier d'assainissement, la commune a souhaité profiter de cette opportunité pour reprofiler la partie de la chaussée sur toute sa largeur, en s'arrêtant toutefois au seuil de sa compétence édictée par le Code Général des Collectivités Territoriales, à savoir aux limites cadastrales de son territoire.



Nous nous permettons d'apporter cette précision afin de vous fournir l'explication de la subsistance d'une partie de chaussée non réfectionnée dans son intégralité au delà de l'intersection proche du calvaire dans la descente de la rue Principale et qui ne se trouve en l'occurrence plus sur notre ban communal.

Enfin, le temps a sans doute dû vous paraître bien long, tant ce chantier a bouleversé nos habitudes de février à octobre, obligeant nombre d'automobilistes à slalomer entre les engins de chantiers, à emprunter des portions de voirie dénuées de bitume, à subir des rues bloquées, etc.

Qu'il nous soit permis de remercier l'ensemble des habitants du village, et surtout ceux directement impactés par ces travaux, pour leur compréhension, leur flegme, leur capacité d'adaptation, et sans oublier leur patience durant ces neuf mois de perturbations. Un grand merci donc, aux habitants de HEILIGENBERG, qui grâce à leur discipline et leur stoïcisme ont grandement facilité le déroulement du chantier, aussi orchidoclaste fut-il à certains moments. Les intervenants réalisant les travaux eux-même n'ont pas manqué de constater l'équanimité des habitants de HEILIGENBERG et ont été agréablement surpris que le chantier se passe aussi bien (compte tenu de son importance et de son impact sur nos vies).

### ➤ Révision annuelle des cloches de l'église.

A l'instar des coqs de village, les cloches rythment les journées rurales. Si le coq a depuis longtemps prit sa retraite à HEILIGENBERG, les cloches continuent elles a assurer leurs services.

Toutefois, ils convient de prendre soin de ces belles centenaires pour leur permettre de continuer leurs bons et loyaux services, et reculer encore l'âge de leur retraite.

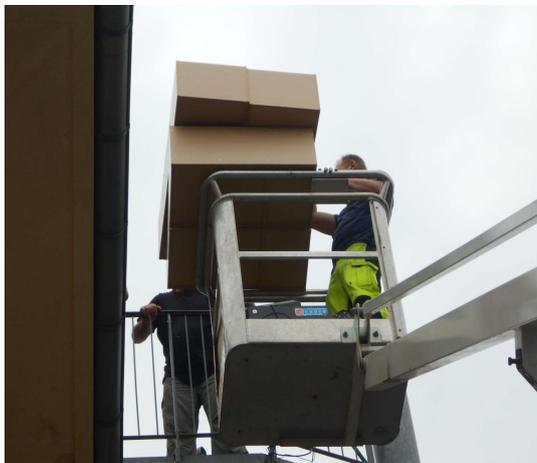
C'est pourquoi, chaque année, les cloches et le moteur qui les actionne sont ponctuellement révisés. C'est l'entreprise BODET qui a été mandatée par la commune voilà plusieurs années déjà pour officier sur notre clocher.

Le 14 novembre dernier a donc eu lieu la dernière visite en date. Le check-up a été satisfaisant car aucune anomalie n'a été détectée.

Eugénie, Catherine, Marie et Anne, tel étant le prénom de nos cloches, continueront avec constance à nous informer de l'heure, ou à inviter les fidèles à rejoindre les offices religieux pendant longtemps encore.



### ➤ Ouverture d'une nouvelle classe.



C'est avec une profonde satisfaction que l'école de HEILIGENBERG a vu en septembre dernier l'ouverture d'une classe supplémentaire. Comme nous vous l'annoncions dans notre dernier bulletin, l'implication continue de tous, personnel enseignant, délégués des parents, parents et commune, ont permis patiemment d'offrir aux élèves un cadre propice où s'épanouir à l'école. Petit à petit, suite à la fermeture d'une classe il y a quelques années, l'effectif des enfants accueillis a augmenté, au point de franchir le seuil permettant à nouveau d'ouvrir une classe.

Celle-ci a été installée au dernier étage du bâtiment de l'école, en lieu et place de la bibliothèque scolaire, cette dernière déménageant

dans le local vacant situé à coté de la poste. Ces aménagements ont occupés l'équipe technique communal durant de nombreuses journées cet été, afin de rénover ainsi le local dit « ancien dépôt de pain », qui avait été inutilisé depuis quelques années.

Il a également été nécessaire d'aménager la nouvelle classe. Inutile de dire que descendre les livres de la bibliothèque, et monter en contrepartie les meubles de la nouvelle classe, a nécessité beaucoup d'huile de coude et de sueur de la part des participants à ce grand déménagement. Heureusement, les agents techniques, sous la houlette de leur adjoint, ont pu bénéficier de l'aide



précieuse de leurs collègues administratifs, sans oublier celle apportée par le corps enseignant, et tout particulièrement par Mme la Directrice, pour mener à bien ce remaniement.



Grâce à tous ces efforts, les nouveaux locaux ont pu être prêts en temps et en heure pour accueillir les nouveaux élèves et la nouvelle institutrice en cette rentrée de septembre.

Un événement fêté comme il se doit par l'ensemble des enfants de l'école, quelques jours plus tard, le 19 septembre. Ils ont eu la surprise de voir M. le Maire venir leur distribuer à chacun des friandises, afin de marquer ce moment important de la vie de l'école.

Précisons enfin que cette opération d'aménagement des locaux de l'école est soutenue financièrement par l'État via le dispositif de Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR). Cette participation s'élèvera tout de même à près de 30 % des dépenses engagées pour cette rénovation.



### ➤ Décorations de Noël

Noël approche à très grands pas et notre village n'est pas en reste puisqu'il s'est paré de ses habits de fêtes.

Le personnel communal, assisté du maire et des adjoints, s'est donc activé dès la fin novembre pour mettre en place décorations, sapins, et même la boîte aux lettres du Père Noël destinée à recevoir les courriers des enfants sages, et même de ceux qui le sont un peu moins.



Nous remercions chaleureusement toute l'équipe technique pour ses efforts, pendant plusieurs jours, souvent dans un froid vif et sous une pluie battante, afin de nous offrir comme chaque année une ambiance chaleureuse et festive.

Remercions également M. Florent ZORN, notre ancien ouvrier communal, qui fidèle au poste, est venu prêter main forte pour installer l'imposante crèche de Noël, fruit d'une longue tradition villageoise et porteuse d'autant de souvenirs, qui trône fièrement en l'église de HEILIGENBERG.



Non moins prenant a été la mise en place des guirlandes ornant la façade de l'église, tout comme les illuminations traversant les rues. Toutes ces installations ont mobilisé les employés durant de nombreux jours, raison pour laquelle les communes démarrent aussi tôt ces « grandes manœuvres » pour être prêtes à temps.

Nous espérons que ces décorations pourront égayer notre village pour ces fêtes de fin d'année. Nous renouvelons à tous les habitants nos vœux, qu'elles soient pour vous des instants de joie, de bonheur et de partage.

## La vie du périscolaire



Noël arrive : les décorations qui se mettent en place, les bons effluves des petits gâteaux, le retour des films qui mettent en scène toute la magie qui s'articule au tour de cette fête.



Au périscolaire de Heiligenberg également, on participe à l'ambiance. Sous la houlette de Mme DUBOIS, les enfants ont construit de magnifiques bricolages pour décorer leur intérieur : étoiles, cœurs, et maisons en sucre.

Pour ne pas rompre avec la tradition et clôturer comme il se doit l'année 2023, un grand repas de Noël du périscolaire s'est déroulé le 21 décembre avec un menu fort apprécié de tous: une délicieuse raclette.

## La vie associative



### ➤ Marché aux puces ou l'art de sauter sur la bonne occasion.

« Il n'y a pas d'heure pour les braves ». Le soleil se levait à peine en ce dimanche 23 juillet que déjà les chineurs les plus passionnés arpentaient les rue de HEILIGENBERG à la recherche de LA bonne affaire. Car on ne dénêche pas la perle rare en se levant après les poules.

Quelques heures plus tard, nombreux furent les promeneurs et autres curieux à venir déambuler entre les stands. Ceux-là ne cherchaient pas de toile de maître miraculeusement échappée aux radars des historiens d'art, mais plutôt de quoi refaire leur garde-robe ou celle des enfants à moindre frais.



Quoi qu'il en soit, les organisateurs (l'Amicale des Sapeurs-Pompiers et le club de Tir Saint Michel) avaient prévu de quoi se désaltérer et se restaurer afin que chaque visiteur puisse reprendre des forces.

Encore une fois, ce marché aux puces aura été un franc succès et s'installe désormais comme un événement majeur de la vie associative villageoise. Remercions les associations organisatrices qui ne ménagent pas leur peine, mais également les habitants qui font également vivre cette manifestations en y tenant un stand, ou en rehaussant de leur présence et par leur visite ce grand moment festif . Gageons que les chercheurs de trésors sont déjà dans les starting-block dans l'attente de la prochaine édition.

### ➤ Subventions aux associations : un soutien à la vie sociale villageoise.

Afin de soutenir l'activité de la vie associative locale, le conseil municipale a octroyé une subvention aux associations qui en avaient fait la demande. Par le biais de cette contribution financière, il s'agit de

témoigner du soutien de la collectivité à tous ces bénévoles qui prennent gracieusement sur leur temps libre pour offrir à la population villageoise activités et manifestations.

Cette année, 350 € ont été octroyés à différentes associations, dont le club de Tir Saint Michel, l'Amicale des Sapeurs-Pompiers qui organisent notamment le marché aux puces et le bal populaire, la coopérative scolaire, ainsi qu'à l'association Old West qui permet chaque année aux habitants du village de se réunir autour d'un repas dans une ambiance western.



Nous en profitons encore pour remercier chaleureusement tous ces bénévoles pour leur implication sans faille dans la vie associative locale.

Nous leur faisons part de toute notre gratitude car grâce à eux, grâce à leur engagement à faire vivre HEILIGENBERG, la vie sociale de notre village est toujours très vivace, bien loin de n'être qu'une localité-dortoir.

Par ailleurs, le conseil municipal a également alloué une subvention de 350€ au Conseil de Fabrique de l'église. Au surplus, la commune a décidé de prendre entièrement à sa charge l'abonnement ainsi que la consommation électrique de notre église paroissiale.

### ➤ Reprise de l'activité Belote.



Septembre est le mois de reprise des activités associatives après la période de pause des vacances d'été. L'association « Le Montgolfier » n'échappe pas à cette règle.

C'est ainsi qu'à l'arrivée des premiers frimas, l'activité pétanque a cédé la place à la belote qui a repris son rythme de croisière. Chaque mercredi, un solide groupe d'habitues viennent taper le carton de 14H à 18H au foyer communal de HEILIGENBERG.

Si vous souhaitez les rejoindre, n'hésitez pas. Ils seront heureux de vous accueillir.

### ➤ Le club de tir fait son AG.

Le 20 octobre a eu lieu l'assemblée générale du club de tir Saint Michel de HEILIGENBERG. C'est ainsi l'occasion de faire le point sur l'année écoulée et présenter les comptes, d'envisager les perspectives de l'année à venir, notamment les travaux d'entretien et de sécurisation des installations, et de renouveler les instances dirigeantes de l'association.

Cette année encore, M. Pascal HENNY a été reconduit dans ces fonctions de président de cette dynamique association, forte de 101 membres adultes et 12 jeunes, qui s'adonnent chaque week-end et dans des conditions optimales de sécurité au tir sportif dans leur club de tir situé rue du Montgolfier.

M. le Président n'a pas manqué de remercier tous les bénévoles qui œuvrent en faveur de la vitalité de l'association,



notamment pour organiser le traditionnel marché aux puces conjointement avec l'amicale des Sapeurs-Pompiers.

L'assemblée générale s'est clôturée par un vin d'honneur.

### ➤ **HALLOWEEN : monstres et fantômes de sortie à HEILIGENBERG.**

Les fêtes sont toujours l'occasion de se retrouver petits et grands. Dans le cadre de Halloween, mardi 31 octobre, une trentaine d'enfants déguisés et leurs parents se sont retrouvés pour déambuler dans les rues d'Heiligenberg à la recherche de bonbons. Accompagnés de 3 poneys et d'une calèche qui a transporté les enfants, Leila Damand et Silke Roth ont guidé ce cortège de bonne humeur et joie de vivre.

Merci aux parents et villageois qui ont offert des bonbons aux enfants et des carottes pour les équidés. Tous espèrent rééditer l'expédition l'année prochaine.



### ➤ **Fête Sainte Barbe, patronne des pompiers.**

Comme chaque année début décembre, l'amicale des Sapeurs-Pompiers de HEILIGENBERG se retrouvent avec leurs collègues de l'amicale de STILL à l'occasion de la Sainte-Barbe, pour fêter la patronne des Soldats du feu.

Organisée alternativement à HEILIGENBERG et à STILL, c'est cette dernière qui a eu cette année l'honneur d'accueillir ce moment convivial entre les membres de ces associations, sapeurs-pompiers actuels membres du corps de STILL-HEILIGENBERG, et anciens sapeurs-pompiers.



En liminaire de cette journée festive une messe du souvenir s'est d'abord déroulée en l'église paroissiale de STILL. Les convives se sont en suite retrouvés à la salle des fêtes accueillis par M. Jean-Claude KLOTZ, président de l'Amical de STILL, accompagné par son homologue de HEILIGENBERG M. Fabien METZLER. MM. Alexandre GONCALVES et Guy ERNST respectivement maires de STILL et de HEILIGENBERG avaient également pris part à la manifestation.

Ce moment de convivialité fut également l'occasion de se remémorer toutes les actions menées au près de leurs concitoyens dans les deux communes durant l'année écoulée, ceci au tour d'un excellent repas servis par l'équipe du restaurant Hop'Plats de GRESSWILLER. Par ailleurs, les membres de l'amicale ayant célébré un grand anniversaire au courant de l'année furent également porté à l'honneur.

Au moment d'écrire cet article sur ces réjouissances, il n'est jamais inutile de rappeler que des femmes et des hommes consacrent une grande partie de leur temps, au détriment de leur vie de famille et parfois même au péril de leur vie, pour offrir leur aide à leur prochain dans la difficulté et dans l'épreuve. N'oublions

jamais d'adresser à tous ces soldats du feu qu'ils soient, ou qu'il ont été, tous nos remerciements et toute notre gratitude pour leur courage, leur dévouement et leur abnégation.

**Addendum :** Comme chaque année à pareille époque, les membres de l'amicale des sapeurs-pompiers de HEILIGENBERG ont sonné à vos portes pour vous proposer leur traditionnel calendrier. Le président M. METZLER Fabien et toute son équipe souhaitent encore par le biais de ce journal, remercier tous les habitants de HEILIGENBERG pour leur accueil toujours très chaleureux lors de cette vente de calendriers.

### ➤ Chemin de Noël.

C'est le cœur plein d'impatience et d'excitation que de nombreux enfants, accompagnés de leurs parents, se sont regroupés en ce samedi 16 décembre pour participer au traditionnel Chemin de Noël organisé par l'association « Le Montgolfier ».

Après s'être rassemblée sur la place de l'église à la nuit tombée, la joyeuse troupe a entamé son périple à la lueur des lampions et des lampes de poches dans l'obscurité nocturne et le calme de la nature. Après une demi-heure de marche (pour les plus rapides), les participants aperçurent les premières lueurs des torches, signe que l'arrivée n'était pas loin.



Encore quelques centaines de mètres et enfin, le village de Noël se découvrait à leurs yeux. Juste le temps de se réchauffer avec un chocolat chaud que déjà arrivait l'invité d'honneur : le Père Noël. Il n'en fallait pas plus pour que chacun se rassemble afin de recevoir son lot de friandises et lui remettre sa lettre

dans l'attente du 24 décembre.

Le départ du Père Noël, devant partir terminer de préparer ses cadeaux, n'empêcha pas tout ce petit monde de s'attarder encore un peu autour d'une bonne flambée, à profiter d'un moment convivial dans cette ambiance de fête, grâce à M. Hervé ANTON qui assura l'ambiance musicale.



### ➤ Vie paroissiale : où se renseigner.

Nous rappelons à toutes les personnes intéressées par la célébration des offices religieux que vous pouvez trouver toutes les informations paroissiales sur les sites de la Communauté de Paroisses de la Bruche, ou de la Communauté de Paroisses de MUTZIG aux adresses suivantes: <https://www.paroisses-bruche-hasel.fr/>

<https://www.paroissesmutzig.com/accueil>.

Vous y trouverez les dernières actualités de la communauté de paroisse, les horaires des messes, l'édition du dernier bulletin paroissial, les coordonnées des prêtres desservant, ainsi que du secrétariat que vous pourrez contacter pour les baptêmes, mariages, ou décès.



# La vie de l'école



## Classe de découverte de l'escalade

La semaine du 4 au 8 septembre, la classe de CE-CM s'est rendue à « Instant Grimpe » pour une semaine de découverte de l'escalade. Ils ont pu découvrir cette façon ludique de vivre des valeurs comme le dépassement et la maîtrise de soi, le courage, la solidarité et le respect.

Cette activité permet d'échanger avec son équipier, suscite émulation et motivation de groupe, apprend l'art du conseil et donne le sens de la responsabilité vis-à-vis des autres et de soi-même (assurer son équipier et accepter d'être assuré par lui, c'est faire preuve du fameux « esprit de cordée »).

Une semaine très appréciée par les élèves mais aussi les adultes les accompagnant sur la journée.



### Semaine du goût



Une semaine intense et riche en découvertes.

Découverte des 5 sens : jeu de reconnaissance d'objets les yeux bandés, seules les mains ont permis de reconnaître voiture, cuillère, boule et autres trésors cachés.

Tous en cuisine : soupe de potiron préparée ensemble en classe avec les potirons du jardin. Un délice ! Et bien sûr on garde les graines pour les semer l'année prochaine.

### Participation à la Fête de l'Arbre

Deux classes de l'école ont participé au Concours de la Fête de l'Arbre de la Maison de la Nature Bruche-Piémont et ont obtenu les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> prix pour leurs réalisations. Leurs œuvres ont été exposées lors de cette journée puis à l'école pendant quelques jours. Les élèves se verront remettre leurs lots, des arbres fruitiers qu'ils planteront avec Jean-Claude Rodriguez, le président de l'association, dans le jardin partagé de la Commune.

### Spectacle : Sur la piste des arts

Vendredi 17 novembre, les petits moyens, grands et CP ont assisté à un spectacle sur le thème des arts.

Arlequin a perdu les couleurs de son costume. Pour les retrouver, il faudra l'aide de Pamina, la violoniste, d'Alberto le sculpteur, de Carole la danseuse et de Rosa la peintre.



### École en forêt

Pour la 5<sup>e</sup> année maintenant, les élèves de la classe de CE1-CE2-CM1 et CM2 se rendent tous les vendredis matins en forêt et effectuent diverses activités pour apprendre autrement.

De nombreux domaines sont abordés, et même si c'est le domaine scientifique qui paraît le plus aisé, les enfants y travaillent également en littérature, en expression orale ou même en mathématiques, entre autres.



Cette année, les élèves de la classe GS-CP les ont rejoints et font également « école dehors » une matinée par semaine. Ils y pratiquent de l'écriture, des activités mathématiques et d'observation, de l'expression orale ou même des comptages.

# Délégués des parents d'élèves



Les délégués des parents d'élèves ont repris leurs actions de commandes groupées qui permettent de faire participer les parents et la population villageoise de manière indirecte aux activités extrascolaires des enfants.



Diverses actions ont eu lieu comme les commandes groupées de fromages en septembre et en novembre, la soirée de la semaine du goût en octobre, la vente groupée de clémentines en novembre suivi de celle d'agrumes en décembre.

Les délégués vous prie de bien vouloir les excuser de n'avoir pu organiser la traditionnelle vente de sapins, ceci par manque de temps. Une dernière commande groupée d'agrumes aura lieu en janvier ainsi qu'une commande de fromages. Les bons de commandes sont toujours mis à disposition et téléchargeables dans la section « vie pratique / parents d'élèves » du site internet de la mairie.

A ce titre, les parents d'élèves remercient l'équipe municipale ainsi que toutes les personnes qui participent de près ou de loin aux actions et qui permettent une contribution financière aux projets de l'école.

Les délégués des parents d'élèves souhaitent de belles fêtes de fin d'année à toutes et à tous.

## Les dates à retenir



**Concours des décorations de Noël :** La commune organise cette année à nouveau son concours de décorations de Noël afin de continuer à distinguer celles et ceux qui ne ménagent pas leurs efforts pour embellir leur maison, et par contrecoup, le village dans son ensemble. Comme les années passées, aucune inscription n'est nécessaire pour participer. Le jury communal passera entre Noël et Nouvel An pour admirer les créations des habitants.

Les vainqueurs seront publiquement distingués à l'occasion de la prochaine cérémonie du 14 Juillet.

**FLAMBEE DE SAPINS :** samedi 13 janvier 2024 aura lieu la traditionnelle flambée de sapins organisée par l'Amicale des sapeurs-pompiers de HEILIGENBERG. C'est l'occasion de venir rapporter votre sapin et de partager un moment convivial autour d'un vin chaud et d'une bonne flambée.

Vous pourrez rapporter votre arbre à partir de 16H rue du Montgolfier, derrière le stand de tir. La flambée aura lieu quant à elle à partir de 17H. Bien entendu, ceux qui n'auraient pas de sapins à ramener sont également les bienvenus.



**Repas des Aînés:** dimanche 14 janvier 2024 aura lieu le traditionnel repas des Aînés qui fait un retour très attendu après trois ans d'absence pour causes de prescriptions sanitaires. Il s'agit pour l'occasion d'offrir un moment convivial autour d'un bon repas aux habitants du village de 70 ans et plus qui auront répondu à l'invitation.



# RECAPITULATIF ETAT CIVIL 2023



**Naissances** : Ces 12 derniers mois, nous avons eu la joie d'accueillir parmi nous :

- Abygail WENDLING, fille de M. Anthony WENDLING et de Mme Julie SAYER, née le 27 janvier ;
- Armand DIDELOT, fils de M. Andréa DIDELOT et de Mme Rosalie FISCHER, né le 23 mai ;
- Arthur BAUR, fils de M. Yann BAUR et Mme Coralie BEURET, né le 8 juillet.

**Nous souhaitons encore la bienvenue à ces tous jeunes concitoyens.**

**Mariages**: en 2023, nous avons eu le plaisir de féliciter pour leur mariage

- M. Eddie WITZ et Mme Marie-Isabelle SAMBOU, mariés à HEILIGENBERG le 28 janvier ;
- M. Yannick WOERHEL et Mme Leïla DAMAND, mariés à HEILIGENBERG le 3 avril ;
- M. Khalifa HOMMIA et Mme Khadidja SENOUCI, mariés à HEILIGENBERG le 7 octobre.

**Nous adressons encore tous nos vœux de bonheur et une longue vie à deux.**

**Décès** : Cette année, nous avons eu la tristesse de déplorer le décès de :

- † M. Albert ESCALA, décédé le 7 mars à STRASBOURG ;
- † Mme Chantal ESTERMANN née RIEDINGER, décédée le 13 mars à SCHIRMECK ;
- † Mme Lucienne MEYER née MULLER, décédée le 24 mai à HEILIGENBERG ;
- † M. Patrick ESSLINGER, décédé le 29 juin à HEILIGENBERG ;

**Aux familles en peine, nous adressons encore toutes nos sincères condoléances**

## **Rappel des grands anniversaires de l'année**

- Mme CLAUSS Marie-Louise, qui a fêté ses 80 ans le 6 janvier ;
- Mme MULLER Véronique, qui a fêté ses 85 ans le 6 mars ;
- Mme Marie SCHWENGLER, qui a fêté ses 80 ans le 10 avril ;
- M. René BURCKERT, qui a fêté ses 90 ans le 15 mai ;
- M. Yves ROUSSEL, qui a fêté ses 80 ans le 18 mai ;
- Mme Denise ZAHNER, qui a fêté ses 85 ans le 11 juin ;
- Mme Lucette CHAUMONT qui a fêté ses 90 ans le 26 juin ;
- M. KLEIN Michel qui a fêté ses 85 ans le 10 août ;
- Mme Marie-Louise DUPONT qui a fêté ses 80 ans le 25 septembre ;
- Mme Liliane BIER qui a fêté ses 85 ans le 24 octobre ;
- M. Jean-Claude CHRISTMANN qui fêtera ses 85 ans le 28 décembre.

**Nous félicitons encore tous nos jubilaires.**

**Nous souhaitons la bienvenue dans notre commune aux nouveaux habitants qui nous ont rejoints cette année (selon les informations dont nous disposons) :**

- Famille LINTZ, au 1B, rue Principale
- M. Cédric BURGER et Mme MEYER Juliane, au 30 rue Sefel
- M. Christophe SIDONIE, au 59 rue du Château
- M. Mümlin DÖNER, au 65 rue Hohlweg

**Nous espérons pour eux un agréable séjour dans notre village, ainsi que tous les nouveaux arrivants dont nous n'aurions pas eu connaissance. Nous informons les nouveaux habitants qu'il est nécessaire de venir d'eux-même s'inscrire en mairie dès qu'ils résident dans notre commune, la démarche n'étant pas automatique.**



Mairie de Heiligenberg 47 rue Neuve 67190 Heiligenberg Tél. 03.88.50.00.13

Notre adresse E-mail : [mairie@heiligenberg.fr](mailto:mairie@heiligenberg.fr) - Adresse de notre site Internet :

[www.heiligenberg.fr](http://www.heiligenberg.fr)

Heiligenberg fait partie de la **Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig (CCRMM)** :

[www.cc-molsheim-mutzig.fr](http://www.cc-molsheim-mutzig.fr)

*Ce journal a été réalisé en collaboration avec le secrétariat de mairie, par Guy ERNST, Fabien METZLER, Jean-François SCHNEIDER, Émilie BESSON, Véronique KIEFFER, Christian REPIS, Marien DURRENBERGER, FELDMANN Stéphanie, QUIRIN Martine, GUYENOT Angélique, PORCHE Lionel, Christine METZLER, Sébastien PINHEIRO, Sylvie BLATTNER.*